

# L'Africa romana

Le ricchezze dell'Africa.  
Risorse, produzioni, scambi

Atti del XVII convegno di studio  
Sevilla, 14-17 dicembre 2006

A cura di  
Julián González, Paola Ruggeri,  
Cinzia Vismara e Raimondo Zucca

Volume primo



Carocci editore

Volume pubblicato con il contributo finanziario di

 Fondazione Banco di Sardegna



Ministerio de Educación y Ciencia Acción Complementaria  
HUM 2006-27408-E Cofinación FEDER



Dottorato di ricerca  
Scuola Europea: “Storia, letterature e culture del Mediterraneo”.

1<sup>a</sup> edizione, dicembre 2008  
© copyright 2008 by  
Carocci editore S.p.A., Roma

Finito di stampare nel novembre 2008

ISBN 978-88-430-4833-5

Riproduzione vietata ai sensi di legge  
(art. 171 della legge 22 aprile 1941, n. 633)

Senza regolare autorizzazione,  
è vietato riprodurre questo volume  
anche parzialmente e con qualsiasi mezzo,  
compresa la fotocopia,  
anche per uso interno o didattico.

# Hlima Ghazi-Ben Maïssa

## A propos des *Lixitains* de Hannon

C'est devenu une évidence chez de nombreux chercheurs que les *Lixitains* avec qui ont discuté Hannon et ses compagnons<sup>1</sup>, lors de son périple le long de la côte atlantique africaine, sont les habitants de *Lixus* située au nord du Maroc actuel. Autrement dit, le périple de Hannon avait pour but le Maroc actuel, voire la partie nord haut-atlasique de celui-ci. Il en a découlé que les recherches archéologiques réalisées sur la terre du Maroc actuel, tout au long du siècle dernier, sont, dans leur majorité, guidées par cette interprétation. Dès qu'on dépasse le niveau dit romain, c'est le niveau punique et phénicien qu'on espère trouver et ce pour confirmer cette thèse.

Or avant d'accepter l'interprétation qui veut que les *Lixitains* de Hannon soient les habitants de la *Lixus* (la *Lixus* qui se trouve à 112 milles du détroit de *Gades* comme l'a écrit Pline l'Ancien<sup>2</sup>, soit à «deux journées de navigations»<sup>3</sup>), il faut, à notre avis, d'abord répondre à un certain nombre d'interrogations.

1. Un voyage de *Cadix*<sup>4</sup> vers *Lixus*, la célèbre, voire même vers le nord de celle-ci<sup>5</sup> et vers la partie centrale de la côte du Maroc actuel, aurait-il mérité d'être rendu si célèbre et ses «péripiéties» immortalisées sur des plaques et suspendues dans le temple de Kronos (Baâl Hamon), traduites en grec, et d'avoir acquis une renommée telle qu'il a traversé les siècles? Est-ce le simple fait d'être

\* Hlima Ghazi-Ben Maïssa, Faculté des Lettres, Université Mohammed v, Rabat.

1. *Le Périple de Hannon*, 6.

2. PLIN., *nat.*, v, 9.

3. J. DESANGES, *Pline l'Ancien, Histoire naturelle*, (trad. et comm.) éd. Les Belles Lettres, Paris 1980, p. 111,

4. Cfr. PLIN., *nat.*, II, 169.

5. Il y a bien, selon le texte relatif au périple de Hannon, création de comptoirs avant l'arrivée au territoire des *Lixitains*.

aller au nord et au centre de la côte marocaine mérite d'être qualifié de périple? Mais même si l'on admet que le départ soit de Carthage et que *Gadeira* ne fut qu'une escale, est-ce qu'aller quelques milles de plus au sud de celle-ci est une grande aventure pour un Carthaginois, qu'on sait habitué à se rendre dans cette ville?

2. Si la *Lixus* du nord est la concernée par le texte du périple, alors où doit-on situer la ville de *Thymiaterion* et la grande plaine l'entourant, le cap *soleis*, le cap de Libye hérissé de forêt, le lac «situé non loin de la mer, rempli de roseaux nombreux et élevés où il y avait une grande quantité d'éléphants et d'autres bêtes sauvages qui paissent», tous cités avant d'atteindre le pays des *Lixitains*?

3. Si les *Lixitains* de Hannon étaient les habitants de la *Lixus* du nord, alors où doit-on situer les villes de *Caricon Teichos*, *Gutte*, *Melitta* et *Arambys* fondées, nous dit-on, par Hannon avant d'atteindre leur territoire? Pourquoi n'a-t-on pas encore découvert leurs traces dans cette partie nord du Maroc pourtant champ de nombreuses campagnes de fouilles depuis près d'un siècle?

4. Les *Lixitains* que Hannon avait rencontrés étaient apparemment des nomades et non pas les habitants d'une cité. Alors, dans ce cas, comment peut-on les apparenter à une cité dont l'existence commence depuis le VII<sup>e</sup> siècle, peut-être même le VIII<sup>e</sup> siècle; ce qui, par la même occasion extrait sa fondation et aux Phéniciens de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et aux Puniques du V<sup>e</sup>.

5. Dans le paragraphe 7 du texte du périple, on nous parle de grandes montagnes où le fleuve *Lixus* prend sa source et dont les montagnes étaient situées au sud des *Lixitains* séparant ainsi ceux-ci des Ethiopiens. La question qui mérite d'être posée est la suivante: où situent ceux qui voient en ces *Lixitains* de Hannon des habitants de la *Lixus* du nord ces montagnes qui existaient au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et n'appartiennent pas à un passé géologique lointain? Les situent-ils au *Gharb*? Aux plaines de la *Chaouia* et de *Doukkala*? Au plateau des phosphates? Ou au *Haouz*?<sup>6</sup>

6. Et ces Ethiopiens dont le territoire est séparé de celui des *Lixitains* par des montagnes, où les place-t-on si les *Lixitains* en question étaient les habitants de la *Lixus* du nord? Où peut-on les situer eux et leurs voisins les *Nigrites* et les *Pharusii*, au centre du

6. N'oublions pas que le texte nous décrit les zones côtières.

Maroc? Les textes, comme chacun sait, ne les placent-ils pas tous au sud des Atlas?<sup>7</sup>

7. Si la destination de Hannon était le nord du Maroc, alors comment expliquer ce que rapporte Pseudo Scylax quand il parle d'un commerce entre Phéniciens et des Ethiopiens qui se trouvaient face à Kerné<sup>8</sup>, elle-même située à douze jours de navigation du Détroit, selon, toujours, ce même auteur<sup>9</sup>.

8. Dans le paragraphe 8 du périple, Hannon a navigué trois jours au sud des *Lixitains* et a découvert Kerné qui se trouve à une distance des colonnes d'Hercule égale à celle séparant Carthage de ces mêmes colonnes. La question qui se pose: s'il s'agit de la *Lixus* du nord, trois jours de navigation suffisent-ils pour atteindre un point aussi éloigné des colonnes que l'est Carthage, soit 1.500 km?

9. Et comment expliquer l'assertion d'Arrien quand il dit que le libyen (*sic*) Hannon, après son départ de Carthage et avoir dépassé le détroit, a navigué pendant trente-cinq jours au-delà du Détroit, si on ne suppose pas que le périple visait plus loin, beaucoup plus loin que le nord haut-atlasique du Maroc actuel?

10. Comment interpréter le texte de Pausanias quand il écrit «Nous connaissons d'autres Ethiopiens voisins des Maures et dont le pays s'étend jusqu'à celui des *Nasamons*. Ces *Nasamons*, qui connaissent disent-ils, les mesures de la terre, donnent le noms de *Loxites* aux peuples nommés atlantes par Hérodote, et qui habitent les extrémités de la Libye vers le mont Atlas, ils ne sèment rien et vivent de raisins sauvages. Il n'y a de fleuve ni chez ces Ethiopiens, ni chez les *Nasamons*. Car les eaux qui, vers le mont Atlas forment trois courants, sont bientôt absorbés par les sables»?<sup>10</sup>

7. Cfr. entre autres PLIN., *nat.*, v, 10, 43 et 77 et spécialement 10 où cet auteur les qualifie de *Darabitas*; HDT., VII, 69; SCYL., 112; STRAB., II, 3, 4; III, 4, 3; XVII, 3, 5; XVII, 3, 7 et 8, XVII, 3, 23; MELA, III, 96; SALL., *Iug.*, XIX, 6-7; APPIAN., *Numid.*, v; PAUS., I, 33, 5; OROS., I, 2, 91-93; AMM. MARC., XXIX, 5, 37; OROS., I, 2, 93; ISID., *Etymol.*, XIV, 5.

8. «Les commerçants, nous rapporte Pseudo Scylax, sont des Phéniciens quand ils arrivaient à *Kerné*, ils amarrent leurs vaisseaux ronds et dressent les tentes dans l'île. Ils déchargent leur cargaison et la transportent à terre dans de petites embarcations. Il y a là des Ethiopiens, avec qui ils font des échanges», Ps. SCYL., 112. Cet épisode relaté, aussi, par Hérodote (IV, 196) doit être placé avant le Périple de Hannon. La découverte de tessons d'importation sur l'île de Mogador, dont la date remonterait au VII<sup>e</sup> siècle, plaide dans ce sens.

9. *Ibid.*

10. PAUS., I, 33.

Quand cet auteur cite ces *Lixites* en même temps que les Ethiopiens et les *Nasamons* (peuplades du sud), les localise aux extrémités de la Libye vers le mont Atlas, signale leur consommation sans modération de raisin, habitude alimentaire qu'on relève au Moyen-âge chez les *Masmouda*<sup>11</sup>, curieusement habitants du sud du royaume du Maroc de cette époque, cela n'invite-t-il pas à voir en ces *Lixites* des habitants du sud et non du nord du Maroc?

11. Lorsque Cornelius Nepos nous dit, selon ce que rapporte Pline<sup>12</sup>, «Cette ville de *Lixos* a été très puissante et plus grande que la grande Carthage, en outre elle est située à l'opposé de Carthage et à une distance quasi-infinie de Tingi», ne faut-il pas voir, malgré les réserves émises par Pline (réserves qui lui venaient du fait qu'il pensait, à tort, à la *Lixus* du nord) qu'il s'agit d'une autre *Lixus*, homonyme, comme il existe une autre Ifran, une autre *Sila*, une autre Meschela, une autre *Zama*; une *Lixus* éloignée du Déroit autant que Carthage et aussi florissante et importante que la cité didonienne de fondation? La célèbre cité commerciale de Talakkoust du Moyen-âge ne pourrait-elle pas en être l'héritière tout comme Wulili est celle *Volubilis*, Challa, celle *Sala*, Tanja, celle de *Tingi*, Tétouan, celle de *Tamuda*, Mélila, celle de *Rus Addir*, Ceuta, celle de *Septem*, Açila, celle d'*Azila*, etc.?

12. Selon Palaiphatos «les Cernéens sont Éthiopiens de souche et habitent l'île de Cernée, au-delà des Colonnes d'Héraclès. Ils cultivent les terres de Libye, près du fleuve *Annon...*»<sup>13</sup>. Cette île en question, ne peut-elle pas être une des îles Canaries, îles qui font face justement à un cours d'eau qui, curieusement, s'appelait aussi au Moyen-âge, oued Noun? L'île de Cerné qui abritait, selon le terme utilisé par Pseudo Scylax, des Ethiopiens, c'est-à-dire des «hommes aux visages brûlés», mais dont la peau laissait tout de même apparaître le tatouage, hommes maniant le cheval, le javelot et l'arc, tout comme leurs voisins *Amazighs* (Berbères) du continent, n'est sans doute pas une île renfermant une peuplade négroïde, mais plutôt des hommes à la peau bronzée (brûlée par le soleil) comme ces Touaregs qui se trouvent toujours dans les régions sud de *Tamazgha* (la Berbérie) et dont le territoire s'étend, comme s'étendait jadis celui des Ethiopiens de l'Antiquité, de l'Atlantique à l'Égypte. L'appel-

11. Auteur almohade anonyme, *Al Istibqar fi Aja'ibi Al-Amqar*, Casablanca 1985, (en arabe), p. 211.

12. PLIN., *nat.*, v, 4.

13. PALAIPHATOS, Περὶ ἀπλοστούς, XXXI.

lation même de cette île (Kerné) n'est-elle pas une déformation du nom originel donné jadis à l'une des îles devenues actuellement les Canaries? N'a-t-on pas dans les deux appellations les mêmes consonnes avec inversion des deux dernières? Les Canaries n'étaient-elles pas occupées depuis 3.000 ans?<sup>14</sup> Ne renfermaient-elles pas des ruines d'édifices du temps de Juba II<sup>15</sup>, et donc déjà des traces de «civilisation» avant l'avènement de celui-ci?

13. Quelle explication donner au périple africain de Polybe<sup>16</sup>, qu'on sait agir pour le compte de Rome, sans doute au lendemain de la défaite de Carthage, périple qui l'amena, curieusement, jusqu'à Massat et Darat, si ce n'est le désir de Rome à vouloir supplanter Carthage à cet endroit même, l'Eldorado aux yeux des anciens?<sup>17</sup>

14. Selon le paragraphe 1 du texte de Hannon, celui-ci «fit voile avec 60 navires à 50 rameurs (soit 3.000 rameurs), emmenant 30.000<sup>18</sup> hommes et femmes, des vivres et tout ce qu'il faut». La question qui mérite d'être posée: le Maroc était-il en ce moment une *terra nullius*, pour que nous acceptions l'idée de débarquement de tout ce monde sur le sol du Maroc antique?

15. Et s'il apparaît à ces chercheurs que le Maroc avait ses habitants, alors comment expliquer que Hannon puisse débarquer avec ses 30.000 et que les habitants ne réagissent pas contre ceux qui dé-

14. J. ONRUBIA-PINTADO, *Des marins de fortune aux Fortunées il y a trois mille ans? Quelques considérations sur le bassin de Tarfaya (Sabara nord atlantique) à l'aube du premier millénaire avant J.-C. et le problème de la colonisation de l'archipel canarien*, «AntAfr», 1, 33, 1997, p. 27.

15. PLIN., *nat.*, VI, 203.

16. PLIN., *nat.*, V, 9-10.

17. C'est cette image, voire même réalité, qui, à notre avis, demeura encore au Moyen-âge. Ainsi au X<sup>e</sup> siècle, IBN HAWQAL, *La configuration de la terre*, Beyrouth 1965 (trad. française), t. 1, p. 89-90 parlant du *Souss* nous dit «Il n'y a dans le Maghreb entier aucune région plus riche et plus pourvue de produits précieux. On y voit tout espèce de comestibles, tant des régions froides que celles des régions chaudes, comme des limons, des noix, des amandes, des dattes, de la canne à sucre, du sésame, du chanvre et toutes sortes de légumes qui ne se trouvent guère réunis ensemble en d'autres lieux».

18. Certains pensent que ce chiffre annoncé au moment de l'embarquement est exagéré, mais ceci reste à être prouvé. Par contre, ce qui apparaît logique à notre avis, c'est que ce chiffre, qui peut être authentique au départ, doit aller diminuant sérieusement, par la force de l'aventure et à mesure qu'on s'éloigne du point de départ. Ce qui enlève aux arrivants, à ces destinations si lointaines, ce caractère massif qui peut être effrayant et paraître menaçant aux yeux des autochtones et qui aurait eu lieu si l'aventure s'était arrêtée aux alentours de la *Lixus* du nord.

coupent leur terre et qui vivent de ses richesses? Pourquoi jamais une expédition carthaginoise n'a été enregistrée au Maroc? Les Carthaginois, supposés être au Maroc, n'étaient-ils jamais menacés?

16. Si la terre de l'Afrique Mineure, en général, et celle du Maroc antique en particulier étaient à l'abandon et que tout étranger pouvait s'y installer à sa guise, pourquoi à la fin du IX<sup>e</sup> siècle déjà, on voit les autorités des autochtones commander le sort de leur terre, tenir à sa possession puisque, d'après la fameuse tradition, ils louent un lopin de terre aux Phéniciens et ne l'offrent, ni le vendent? Pourquoi de l'autre côté de l'Afrique Mineure, les commerçants phénico-puniques ou qualifiés comme tels, restaient-ils sur des îles et dans leurs embarcations se contentant de descentes furtives sur la terre ferme et pratiquant un commerce dit «à la muette»? L'entassement de tessons découvert sur l'île faisant face à la ville de Mogador, et qui n'a pas de semblable sur la terre ferme, ne peut-il pas être le révélateur d'un contrat d'autorisation de débarquement limité à cette île?

17. Et puis quel intérêt pour les Carthaginois de venir sur la côte atlantique nord du Maroc? Quel intérêt à fonder autant de villes entre *Tingi* et *Lixus* ou sur la côte nord atlasique du Maroc? Quels sont les produits qu'ils pouvaient avoir de cette côte et pas de la côte méditerranéenne de ce pays?

18. Les Carthaginois et avant eux les Phéniciens, créaient-ils des comptoirs pour cabotage? Ou pour le commerce? Si c'est surtout pour cette dernière raison (car on peut caboter même ailleurs que chez soi<sup>19</sup>), quel est l'intérêt donc pour des marins tels les Carthaginois à créer des comptoirs sur la côte nord du royaume de Maurétanie, si leur objectif était celui d'acquérir directement la poudre d'or, les œufs et plumes d'autruches, de l'ivoire etc.<sup>20</sup>, sans, ou avec le moins possible d'intermédiaires? Par cette grande aventure, les Carthaginois ne cherchaient-ils pas à éviter des intermédiaires? Le commerce avec les Ethiopiens que nous rapporte Scylax n'est-il pas une preuve de ce contact direct?

19. A supposer que ces comptoirs à propos desquels nous

19. Autrement, on aurait assisté à la poussée de comptoirs sur les différentes côtes suite à tout périple de l'histoire de l'humanité.

20. Recevoir ces produits par des intermédiaires, ils pouvaient le faire même de chez eux. Les *Pharusii* n'arrivaient-ils pas aux portes de *Cirta*, selon STRAB., XVII, 3, 7.



parle, aussi, Strabon<sup>21</sup>, dont le chiffre (300) est sûrement exagéré, eussent été créés sur la côte du royaume de Maurétanie, doit-on supposer aussi que les *Pharusii* et les *Nigrites* avaient traversé les Atlas, les plaines et plateaux maures pour les détruire? Pourquoi les Maures auraient-ils laissé ces peuplades traverser leur territoire pour les saccager?

20. A supposer que les Maures avaient souhaité ce saccage, pourquoi ne l'auraient-ils pas fait eux mêmes directement? Mais si au contraire, ces Maures n'avaient pas cette envie et avaient plutôt, par intérêt, souhaité à ce que ces comptoirs continuent à exister, pourquoi alors ne les auraient-ils pas protégés? Pourquoi ce sont les *Pharusii*<sup>22</sup> les *Nigrites*<sup>23</sup> habitant tous au sud des Atlas, voisins des *Aethiopes*, qui, précisément, ont procédé à ces destructions? Cela ne traduit-il pas le résultat d'une envie ou de griefs dus au voisinage et aux relations directes?

21. Si les Carthaginois étaient partout comme on le suppose et étaient à l'origine des villes, des civilisations, des produits de céramiques etc., pourquoi leur pratique funéraire n'était pas répandue partout sur le sol du Maroc; même si la découverte d'une sépulture avec céramique ou bijoux<sup>24</sup>, relevant d'une telle ou telle civilisation, ne permet pas de définir l'ethnie du défunt? Il peut s'agir d'une mode, d'une acculturation. Autrement dit, il peut s'agir de femmes *amazighes* se parant de bijoux carthaginois, ou d'hommes *amazighs* buvant ou mangeant dans une vaisselle de céramique étrangère. Ces gens là utilisaient bien la céramique grecque!<sup>25</sup> Les

21. STRAB., XVII, 3, 3.

22. STRAB., XVII, 5, 33 et XVII 3, 7; PLIN., *nat.* v, 10, 16, 43 et 46; VI, 195; MELA, I, 22; III, 103 et 104; STRAB., II, 5, 33; XV, 3, 3 et 7; XVII, 3, 3 et 7.

23. *Nigrites* ou *Nigretes*, cf. entre autres, STRAB., II, 5, 33; XVII, 3, 3 et 7. PLIN., *nat.*, v, 30 parle du fleuve *Nigris* et dit (v, 43) qu'ils doivent leur nom à ce fleuve; soit le Niger actuel.

24. Rien de semblable, de près ou de loin, à ces impressionnantes sépultures-hypogées du type de celles que renferme la nécropole de *Carmona* (Espagne) que nous avons eu le plaisir de visiter dans le cadre des activités du XVII Colloque de *L'Africa romana*, le 15 décembre 2006, n'a été découvert sur le sol du Maroc, soi-disant habité par des Phéniciens et des Puniques. Il faut souligner que ce que renferme ce site prouve bien que quand il y a, effectivement, présence avérée des Phéniciens ou Puniques à un endroit, il y a persistance de leur mode de sépulture même à des époques ultérieures, ici, à l'époque romaine.

25. On peut m'enterrer avec un bijou suédois, cela ne fait pas de moi une suédoise. Un marocain peut être enterré avec une assiette chinoise, est-il pour autant chinois?

Indonésiens qui se font enterrer la tête orientée vers la Mecque sont-ils tous Arabes ou avaient-ils été colonisés par les Arabes?

22. Si la terre marocaine était devenue phénicienne et carthaginoise pourquoi les villes ne portent-elles pas des noms phénicien et punique à l'exception de *Rus Addir* composé lui-même de *Rus* (cap en phénicien) et *Addir* (piémont en *amazigh*)? Peut-on accepter d'office l'idée même que les noms de cités composés de *Rus* étaient forcément de fondation phénicienne ou punique? Si c'est le cas, les cités dont le nom est composé d'*Acra* doivent-elles être, elles aussi, considérées de fondation grecque?

23. Si les Puniques dominaient le royaume du Maroc antique ou le tenaient économiquement, pourquoi Baga a-t-il pu agir contre les intérêts des Carthaginois en faisant accompagner leur ennemi, le prince Massinissa aux frontières du royaume de ses pères?<sup>26</sup>

24. Les Maures ne peuvent-ils pas être méfiants vis-à-vis de ce peuple à qui leurs congénères de l'Est avaient, jadis, loué un lopin de terre qu'ils n'ont pas tardé à transformer, par la force de l'épée, en un Empire<sup>27</sup>. Les guerres répétées que les Carthaginois menaient contre les Africains ne peuvent pas ne pas arriver aux oreilles des chefs du pays du couchant. La pratique du commerce dit à la muette où les Phénico-puniques ne devaient fouler la terre des Hespérides que pour échanger furtivement leurs marchandises, ne constitue-t-elle pas une preuve de leur méfiance? La méfiance de Bocchus I<sup>er</sup><sup>28</sup>, encore à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., ne traduit-elle pas une peur héritée du passé?

25. Si le royaume du Maroc était bondé de Carthaginois, pourquoi ces mêmes Carthaginois du Maroc n'ont-ils pas pris part aux guerres puniques aux côtés de Carthage?

26. Si ces villes, que d'aucuns considèrent d'origine phénicienne ou punique, l'étaient vraiment, pourquoi les techniques de construction utilisées dans les bâtiments de ces cités ne sont-elles

26. LIV., XXIX, XXX, 2-4.

27. Par contre, la présence de ces mêmes Phéniciens ou Carthaginois à l'extrême sud du royaume, ne constitue aucun danger pour ceux qui le gouvernent. Ils sont loin et bien loin de leurs forces et de leur réservoir d'hommes et toute aide à des fins hostiles peut être facilement interceptée sur la longue côte du royaume. De plus pour atteindre ce point, les dangers de la mer doivent toujours réduire sérieusement le nombre initial des passagers.

28. STRAB., II, 3, 3.

pas phéniciennes et carthagoises<sup>29</sup>; même si l'introduction de celles-ci dans tel ou tel pays ne veut pas dire présence physique du peuple inventeur? Les techniques grecques ne sont-elles pas introduites en abondance sur le sol du Maroc antique sans domination, ni présence grecque?<sup>30</sup> Ceci ne prouve-t-il pas qu'une technique peut être importée sans avoir à introduire le peuple inventeur avec? Qu'aurait-on entendu si les techniques de construction sur le modèle grec qu'on rencontre dans de nombreuses cités du Maroc antique étaient phéniciennes ou carthagoises!

27. Si les Puniques étaient partout sur le sol marocain, pourquoi les traces de leur divinité principale Tinit ne s'y trouvent pas? Sont-ils débarrassés de cette croyance avant de venir au Maroc?

28. Si les Puniques étaient partout sur le sol marocain, pourquoi les traces de leur langue ne sont-elles pas restées dans la langue *amazigh* (berbère) de ce pays?<sup>31</sup>

29. Si les Puniques étaient partout sur le sol marocain, pourquoi hormis *Volubilis*, nous n'y trouvons pas de trace de suffétat; même si on peut introduire une institution sans la présence physique de ses inventeurs?<sup>32</sup> L'inscription punique, quant à elle, découverte à *Volubilis*<sup>33</sup> et dans laquelle le dédicant, chose curieuse, décline les noms de ses ancêtres et leur fonction de suffétat, affirme-t-elle que ces personnes sont de *Volubilis* ou y avaient exercé leur suffétat?

30. Si les Puniques constituaient la majorité ou une bonne partie de la population du Maroc antique, pourquoi les noms des personnes, à l'exception de Bostar<sup>34</sup>, ne sont pas phéniciens ou puni-

29. La technique de construction dite *opus africanum* est l'une des plus rarement utilisées sur le sol du Maroc antique.

30. Ce grand élan d'hellénisme a vu le jour, à notre avis, sur la terre du Maroc actuel, sous le règne du Roi Bogud et non de celui de Juba II, comme on l'a toujours soutenu. Cfr. H. GHAZI-BEN MAÏSSA, *Le règne de Bogud (78-38 avant J.-C.) ou l'extraordinaire effervescence économique du Maroc antique*, «La Recherche Historique», 3, 2005, p. 5-23.

31. Le *substratum* de notre langue aurait alors des ressemblances avec celui de la langue du pays des cèdres.

32. Le titre de *Pacha* a été largement introduit dans l'administration du Maroc, sans que les Turcs n'aient à dominer le pays.

33. J. FÉVRIER, *Inscriptions puniques et néo puniques*, dans *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris 1966, p. 84-98; G. CAMPS, *A propos d'une inscription punique. Les suffètes de Volubilis aux III et II<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*, «BAM», IV, 1960, p. 423-6.

34. *ILMar.*, 116; *IAMar., lat.*, 2, 448.

ques; même si le nom ne reflète pas toujours l'ethnie de celui qui le porte. Les *Amazighs* ne portent-ils pas les noms arabes tels que Mohammed, Fatima, Zineddine et Zidane? Des princes et des rois qu'on sait *Amazighs* n'avaient-ils pas porté des noms à consonance punique tel que celui d'Adherbal et de Mastanabal?

31. Si les Puniqes étaient vraiment les maîtres du commerce au Maroc antique, pourquoi n'y trouve-t-on pas ce genre de céramique hellénique connu pour avoir été commercialisé par Carthage et dont la découverte se limitait, bizarrement, à l'Espagne, au territoire Carthaginois et ses environs<sup>35</sup>; même si la découverte d'une céramique, même phénicienne ou punique, ne constitue pas une preuve de la présence physique des Phéniciens et des Carthaginois sur le sol du Maroc antique? La découverte de céramique grecque et italienne, datant du 1<sup>e</sup> siècle avant J.-C., sur le sol du Maroc antique, constitue-t-elle une preuve de présence de Grecs et de Romains sur ce territoire à cette époque? Le sens du commerce; quant à lui, peut ne pas être l'apanage des Phéniciens et Carthaginois uniquement. Les *Soussis*<sup>36</sup>, les *Mzabis*, les *Jerbis* sont connus pour leur sens du commerce; ceci ne peut-il pas être la perpétuation d'une tradition venue des temps lointains?

32. Si la présence des Phéniciens et des Puniqes était d'une telle importance, pourquoi les inscriptions phéniciennes sont-elles absentes. Pourquoi celles dites<sup>37</sup> puniques se comptent sur les doigts de la main, alors que celles dites Libyques (donc *Tifinagh*) sont abondantes sur le sol du royaume?

33. Comment des cités comme *Sala*, *Banasa*, *Thamusida*, voire *Volubilis*<sup>38</sup> qu'on dit fondées au 11<sup>e</sup> siècle avant J.-C. peuvent-elles

35. Cfr. J. P. MOREL, *Céramique à vernis noir du Maroc*, «AntAfr», 2, 1968, p. 69-70.

36. Le phénomène *Soussi* est étudié dans les Hautes Ecoles de Commerce (à Bordeaux notamment).

37. Les graphies dites punique et néo-punique, doivent, à notre avis, porter les noms des terres sur lesquelles elles ont éclos. La graphie grecque, qu'on dit dériver du Phénicien, ne porte-t-elle pas le nom du pays sur lequel elle a vu le jour? La graphie latine qui vient, comme chacun sait du grec, ne porte-t-elle pas le nom de son pays, le *Latium*, au lieu de rappeler, éternellement, son ancêtre le Grec ou le Phénicien?

38. Rien ne permet de dater son existence du 11<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'inscription punique sur laquelle on s'est basé, son dédicant et ses ancêtres peuvent ne pas avoir exercé le suffétat à *Volubilis*, comme nous l'avons dit plus haut; c'est, peut-être même, pour cette raison, que, bizarrement, c'est le dédicant qui y étale les fonctions des ses aïeux.

être l'œuvre de Carthage qu'on sait en guerre depuis le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle, ensuite vaincue, affaiblie, enchaînée par le traité et enfin détruite en 146 avant J.-C.?

34. La céramique produite sur le sol marocain et dont on dit qu'elle est «de tradition punique», si elle rappelle celle des Carthaginois, mais pas celle des Phéniciens, n'est-elle pas *ipso facto* africaine? La trouver à *Cirta*, à *Banasa*, à *Thamusida*, à *Volubilis* ou à Carthage c'est une chose normale. Elle leur vient toutes de cette terre qui leur est commune, l'Afrique, sauf qu'elle est célèbre d'abord à Carthage grâce à la célébrité de celle-ci. La thèse de la domination phénico-punique au Maroc est tellement forte dans l'esprit de certains chercheurs qu'une poterie découverte sur le sol marocain peut avoir des caractéristiques différentes, être de meilleure qualité que celle de Carthage, mais il n'en demeure pas moins qu'elle reste à leurs yeux un sous produit de celle-ci. C'est ainsi que décrivant des vases découverts à *Banasa*, A. Luquet écrit

Tous sont monochromes et ne sont pas décorés de lignes noires. Alors qu'à Carthage, les couleurs normalement employées durant le VIII<sup>e</sup> siècle et le VII<sup>e</sup> siècle sont le noir, le rouge, le violet et le marron, nos vases de *Banasa* sont peints de couleurs plus claires: marron clair, jaune clair, jaune orangé, brun rouge, terre de Sienna, terre de Sienna brûlée, sépia et brun Van Dyck, et en dernier lieu, dans les couches inférieures, quelques fragments peints de couleur vermillon. Comme on peut le constater, la gamme de ces couleurs est assez variée; par contre, les formes et les décors linéaires se rapprochent assez<sup>39</sup> de la céramiques punique archaïque...<sup>40</sup>.

### Les potiers carthaginois

[...] utilisaient comme dégraissant un sable marin relativement très grossier, à peine broyé. Le travail de la pâte était imparfait et la céramique est très souvent grossièrement fissurée la qualité de dégraissant est relativement faible. Tout au contraire, les poteries récoltées à *Banasa* sont de prime abord mieux travaillées. Le dégraissant employé est souvent du quartz finement broyé, intimement lié à la pâte, dont le degré de finesse est remarquable pour certaines pièces. La cuisson a été bien menée, la cassure est nette, sans fissure, entièrement rose ou quelquefois rubéfiée<sup>41</sup>.

39. Malgré tout l'auteur cherche à tout prix à la lier à la céramique punique.

40. A. LUQUET, *La céramique préromaine de Banasa*, «BAM», v, 1964, p. 122.

41. *Ibid.*, p. 123.

Malgré cette constatation, l'auteur n'y voit que la main des Carthaginois ou le cas échéant celle des Espagnols. «Quelle serait l'origine de ces ateliers de potiers?» se demande l'auteur, qui répond

Dans une première hypothèse, on pourrait imaginer des colons débarquant sur la côte atlantique et apportant avec eux des ustensiles de première nécessité tels que réchauds en terre, vases jattes, marmites, etc. Ces ustensiles ne sont pas de longue durée et il faut les remplacer. L'importation y pourvoira d'abord, puis on fera venir des potiers (*sic*) qui construiront des fours et tourneront des vases et des jattes à l'image de ceux qu'ils fabriquaient à Carthage. Autre hypothèse, continue le chercheur français, il n'est pas impossible que des potiers de la Bétique se soient expatriés, pour une raison que nous ignorons, et se soient installés à Banasa<sup>42</sup>.

Ainsi comme on peut le constater, cet auteur cherche, malgré tout, une intelligence et des mains d'un peu partout sauf du sol même du Maroc. C'est dire à quel point le mythe de la présence carthaginoise est ancré dans l'esprit de certains chercheurs, d'une part, et à quel point ils suggèrent la stérilité de la nature du peuple autochtone, d'autre part<sup>43</sup>.

35. Si le Maroc était submergé par le commerce des puniques, pourquoi n'y a-t-on pas découvert leur monnaie en quantité reflétant une telle présence économique?

36. Si les Carthaginois étaient les maîtres de l'économie du Maroc antique, pourquoi le système monétaire du royaume de Maurétanie était-il tout à fait différent de celui de Carthage? Constatant le manque d'influence étrangère sur les monnaies du royaume, J. Mazard<sup>44</sup> aboutit à une conclusion, le moins qu'on puisse dire, surprenante, puisqu'il écrit:

De cette vision rapide de la numismatique maurétanienne, que devons nous conserver? C'est tout compte fait, la faiblesse des influences extérieures. La création d'une monnaie, continue l'auteur français, ne répondait pas à de véritables nécessités économiques (*sic*). Ce fut vraisemblablement dans le but de manifester l'exercice d'un droit régalien, plutôt que dans celui de créer un véritable instrument d'échange, que ces princes et ces cités furent conduits à battre monnaie. En raison de ces préoccupations strictement (*sic*) personnelles

42. *Ibid.*, p. 121-2.

43. G. Charles-Picard, l'avait, lui, écrit sans ambages. Cfr. G. CHARLES-PICARD, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 25.

44. J. MAZARD, *Création et diffusion des types monétaires maurétaniens*, «BAM», IV, 1960, p. 107-116.

et locales, les influences étrangères ne pouvaient être que légères et fugaces. C'est pourquoi cette numismatique affecte un caractère original qui la distingue de ses proches et en particulier de celles de l'Est africain et de l'Espagne? <sup>45</sup>

Ainsi, cette inventivité, cette richesse dans les symboles gravés (épis de blé, grappes de raisin, palmiers dattiers, abeilles, poissons, chevaux, bovins, navires etc.) ne traduisent pas, selon J. Mazard, une force, mais une faiblesse. Cette originalité de la monnaie, aurait-elle fait dire à ce chercheur la même chose s'il s'agissait d'un autre Etat de la Méditerranée, la Gaule par exemple?

37. Dans le paragraphe 8 du périple, Hannon s'est fait accompagner de *Lixitains* pour lui servir d'interprètes entre lui et les Ethiopiens. De là on a supposé que la langue de communication entre eux était forcément le punique et que par conséquent les *Lixitains*, en question, étaient des sujets phénico-puniques. Mais comme il n'y a pas de preuve de l'arrivée de Phéniciens ou Puniques au sud au Maroc avant Hannon, on a déduit qu'il s'agissait d'habitants de la *Lixus* située face à *Gades*, qu'on suppose être une fondation phénicienne<sup>46</sup>. Or ce qui échappe aux défenseurs de cette thèse, et J. Carcopino à leur tête, c'est que Hannon est un africain. Il peut très bien avoir parlé l'*Amazigh* (berbère) avec les Lixitains, langue de sa terre natale. Ce dont il pourrait avoir besoin c'est d'interprètes de l'Ethiopien à l'*Amazigh* et vice-versa. Et s'il arrivait qu'il ne parle pas l'*Amazigh*, lui qui a procédé à tant de préparatifs, qui va longer la côte du pays des *Amazighs*, allait-il oublier de se faire accompagner de personnes parlant cette langue? Ainsi les *Lixites* ne feront que traduire à Hannon ou aux *Amazighs* l'accompagnant de l'Ethiopien à l'*Amazigh*. Ceci nous libère de l'obligation de situer les *Lixitains* dans une zone pouvant avoir eu un contact, préalable, avec les Puniques ou les Phéniciens.

38. Vouloir identifier des Lixitains nomades de Hannon avec les sédentaires de la cité de *Lixus* du nord n'a-t-il pas semé le trouble dans l'esprit des gens de l'antiquité à nos jours? N'a-t-on pas été gêné par l'ordre des toponymes en raison de la place qu'occupe le pays des Lixitains dans cet ordre? N'a-t-on pas, parfois, procédé à la réécriture du texte? N'a-t-on pas douté de la véracité même du texte?

45. *Ibid.*, p. 116.

46. J. CARCOPINO, *Le Maroc antique*, Paris 1943 (IV<sup>e</sup> édit.), p. 85-105.

Toutes ces interrogations et bien d'autres nous poussent à penser qu'il faudrait revoir l'idée selon laquelle les *Lixites* de Hannon seraient les habitants de la *Lixus* du nord. Et quand on sait que les Ethiopiens, leurs voisins, sont localisés par les auteurs anciens au sud des Atlas, il y a tout lieu de chercher au sud du royaume du Maroc un emplacement pour ces *Lixites*, autre que celui auquel on a toujours voulu les attacher. Et justement, le terme *Alekous*, qui donne à ses natifs le qualificatif *Oulekkous* en *Amazigh* et *Al-Lekkoussi*, en arabe, ne manque pas dans la région du *Souss*. Il a été porté par des personnalités éminentes natives de cette région<sup>47</sup>. Il a été porté, aussi, par la rivière qui traverse le bassin de *Tarswath* et par les gens de cette zone située à proximité et au sud de la ville de *Tafrawt*, toujours dans le *Souss*. A cela s'ajoutent d'autres toponymes de la même famille. Ainsi nous avons la ville d'*Alkoust* (féminin d'*Alkkous*), qui fut la capitale des *Gzoula* (plaine du *Souss*) au XII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>, *Tanekkist* (ou *Talekkist*), vallée de l'Anti-Atlas occidental ouverte par le cours supérieur de l'oued dit actuellement, dans son cours inférieur, *Oued Massa*<sup>49</sup>, *Adrar Elekkeest* ou *N'Lekest*<sup>50</sup> qui est le nom du versant occidental de l'actuel Anti-Atlas, *Anekkis*, *Anekist*<sup>51</sup> ou plutôt *Alekkis*, *Alekist*<sup>52</sup>, nom ancien de l'Anti-Atlas, lui-même. Tous ces toponymes et anthroponymes qui ne sont pas sans nous rappeler le nom du fleuve *Lixus* et les *Lixites*, existaient dans le *Souss*<sup>53</sup>, zone

47. Le cheikh de Tamanarte, mort en 1563, s'appelait bien «Mohamed Ben Ibrahim Ben 'Amer Ben 'Abd Al-Jabbar Al-Jazouli Al-Tamanarti» de demeure, «*Al-Lekkoussi*» d'origine (cfr. D. JACQUES-MEUNIE, *Le Maroc Sabarien des origines à 1670*, Paris 1982, t. 1, p. 475, note 19; p. 476, notes 20, 21, 22). Le fameux savant et biographe *Amazigh* du *Souss*, Mohamed Ibn Ahmed Al-Haddigui *Al-Loukkoussi*, qui a vécu au XVIII<sup>e</sup> siècle, porte bien, aussi, ce nom. Cfr. A. AMEZGOU, *Les classes d'Al-Haddigui*, Thèse, Université Mohammed v, Faculté des Lettres, Rabat, 1994, p. 14, note 34.

48. D. JACQUES-MEUNIE, *Le Maroc Sabarien des origines à 1670*, Paris 1982, t. 1, p. 250, 258-9, note 17, 346, note 42, 360, note 63, 370-3, 475, note 19. L'auteur pense que cette cité pourrait être située à l'entrée en plaine du cours supérieur de l'oued dit actuellement Massa.

49. *Ibid.*, t. 1, p. 115, 139, 259, note 17, 347, note 43, 360, 466, note 8.

50. *Ibid.*, t. 1, p. 87, 110-7, 138-9, 347, note 43, 360, note 63, 358-61.

51. *Ibid.*, t. 1, p. 259, 346-8, 376-80, 389.

52. Le passage du L au N est chose courante chez les *Haratins* très présents dans les zones sud du Maroc.

53. Peut-être que c'est l'oued dit, actuellement, Oued Massa qui portait, du temps de Hannon, le nom de *Alux* ou *Alecus*. N'est-il pas issu pour une grande part des vallées du *Jebel Lekest*? Cfr. JACQUES-MEUNIE, *Le Maroc Sabarien*, cit., t. 1, p. 138-9. C'est



productrice d'argent<sup>54</sup>, de cuivre<sup>55</sup>, de zinc ou de l'antimoine<sup>56</sup>, de salpêtre<sup>57</sup> et plaque tournante du commerce de poudre d'or du Soudan, de peaux, d'esclaves noirs, de cire, de gomme, d'ambre gris de première qualité, de musc, de civette, d'indigo, d'ivoire, d'œufs et de plumes d'autruches pendant le Moyen-âge et à l'époque moderne<sup>58</sup>. C'est au sud et à l'ouest de la plaine du Sous que se trouve la zone des gisements de sel, de cuivre, d'or, d'argent, du *Todrba*<sup>59</sup>, de *Tazrart*<sup>60</sup> et de *Tamedoult*<sup>61</sup>, exploités au tout début du Moyen-âge et avec laquelle elle était liée par l'historique route commerciale passant par les cols de l'Anti-Atlas<sup>62</sup>. C'est au sud-est de cette plaine même que se trouve le site appelé encore actuellement, par les autochtones, Agadir n' Finiqs, termes qui invitent avec force à la traduction "le mur (ou la place forte) des Phéniciens" et qui est, curieusement, situé sur la route caravanière, appelée "piste impériale", reliant *Tiznite*, ville de la plaine du Sous, à Tindouf et à Dakar<sup>63</sup>.

C'est, donc, à l'extrême sud du royaume de Maurétanie, laquelle extrême est située, selon Al Bakri, à un mois de marche (soit 900

sur le site dit *Tankist* (= *Talkist*) que les eaux de l'oued furent retenues par la construction, en 1973, du barrage «Youssouf Ibn Tachfin». S. Gsell avait, lui, vu, dans le Lixus de Hannon, l'*Oued Dra'a*. Cfr. S. GSELL, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord* (= *HAAN*), t. 1, Paris 1913, p. 482, 484. note 7. Il sera suivi par M. MARCY, *Notes linguistiques autour du périple d'Hannon*, «Hespéris», t. XX, 1935, p. 60.

54. AL-MOURRAKOUCHI ('ABD AL-WAHID), *Al-Mo'jib fi talkbiçi Akbbari Al-Maghrib*, Beyrouth 1998 (en arabe), p. 259. L'auteur évoque, ici, le nom de la cité *Al-koust*, comme étant l'*Urbs* de Gzouladu *Sous*.

55. *Ibid.*, p. 260.

56. *Ibid.*

57. JACQUES-MEUNIE, *Le Maroc Sabarien des origines*, cit., t. 2, p. 743.

58. *Ibid.*, t. 2, p. 740-820.

59. *Ibid.*, t. 1, p. 217, 220.

60. *Ibid.*, t. 1, p. 220.

61. AL-YA'QOUBI, *Al-Bouldan*, Annafaj 1957 (en arabe), p. 110: «[...] Des localités des *Beni Dar'a*, se trouve celle, pas grande, de *Tamedoult* [...] autour d'elle des gisements d'or et d'argent à fleur du sol, on dit que les vents les emportent»; cfr. aussi AL-BAKRI, *Description de l'Afrique Septentrionale*, Paris 1965 (II<sup>e</sup> édit., trad. française), p. 316.

62. Cfr. JACQUES-MEUNIE, *Le Maroc Sabarien des origines*, cit., t. 1, 395-6. *Errata*: les références signalées par l'abréviation «*Ibid.*» des notes 384 et 385 de notre article H. GHAZI-BEN MAÏSSA, *Image ou mirage de la Tingitane à travers les sources arabes médiévales*, dans *L'Africa romana* XIV, p. 2249 renvoient à l'ouvrages de Jacques-Meunie et non pas à ceux des auteurs signalés à la note précédente.

63. Cfr. JACQUES-MEUNIE, *Le Maroc Sabarien des origines*, cit., t. 1, p. 165.

km) de Tingi<sup>64</sup>, qu'il faut, à notre sens, placer ces comptoirs carthaginois<sup>65</sup>. C'est là-bas qu'il faut renforcer les efforts de fouilles.

C'est dans cette région du Sud du royaume du Maroc antique qu'il faudrait, à notre avis, chercher la *Lixos*, dite<sup>66</sup> fondée par les Puniqes<sup>67</sup>, située au voisinage des Ethiopiens et des *Pharusii*<sup>68</sup>, à une distance quasi infinie de Tingi<sup>69</sup> et à trente jours de marche de Lynx (autrement dit de *Lixus*, la célèbre), selon les sources de Strabon<sup>70</sup>, sources auxquelles le géographe ne croit pas tellement, parce que, entre autres, sa pensée allait, justement, et à tort, à la *Lixus* du nord.

La proximité de la *Lixus* du nord et sa célébrité ont fait que, de l'antiquité à nos jours, on n'a pas cessé, à tort, de voir en elle la cité dont les habitants sont mentionnés par Hannon et ce malgré l'ordre dans lequel sont cités ces *Lixites* par rapport à l'itinéraire maritime du récit du Carthaginois. Cet ordre a beaucoup dérangé, au point où d'aucuns ont cru devoir douter de la véracité du périple<sup>71</sup>. En effet, le fait d'être en présence de deux paramètres géographiques pour deux lieux, l'un connu, l'autre méconnu,

64. Cfr. AL-BAKRI, *Description*, cit., p. 214.

65. Suite à la brève analyse que nous avons faite (GHAZI-BEN MAÏSSA, *Image ou mirage de la Tingitane*, cit., p. 2249-50) du texte de Strabon (XVII, 3, 3), nous proposons, avec beaucoup de réserve, que le comptoir de *Thymiatérion* soit confondu avec le site de la ville d'*Asfi* (ville entourée des plaines de *Doukkala* et d'*Abda*); celui de *Caricon Teichos* avec celui de la ville d'Agadir dont le nom complet est un nom composé de «*Agadir* et «*N'Ighir*» et qui veut dire textuellement «le Mur ou l'Enclos de l'Épaule (de la montagne)». Ainsi, *Teichos* correspondrait à *Agadir* et *Caricon* à *Ighir*. GSELL, HAAN, t. 1, p. 483, avait fait le même rapprochement, mais lui, en raison du terme punique (cfr. PLIN., *nat.*, IV, 120 et AVIEN., *ora mar.*, V, 268-269), donc africain, *Agadir*, qu'il considère, à tort, d'origine phénicienne. D'ailleurs, à notre connaissance, ce terme n'apparaît nulle part dans le monde phénicien, excepté sur la côte, curieusement, toute proche et faisant face à l'Afrique. Mais, paradoxalement, nous le rencontrons avec abondance sur la terre de *Tamazgha* (la Berbérie).

66. Le périple ne mentionne pas cette ville parmi les fondations des marins; par conséquent, nous pensons, que c'est une ville fondée par les autochtones après l'arrivée des Carthaginois et suite à l'efflorescence du commerce avec eux.

67. PS. SCYL., 112.

68. «Ces *Pharusii* [...] habitent [...] vers les Ethiopiens occidentaux [...] se rencontrent, mais rarement, avec les *Maurusiens* en traversant le désert». STRAB., XVII, 3, 7.

69. Selon les sources de PLIN., *nat.*, V, 4.

70. STRAB., XVII, 3 et 8.

71. D'autres ont voulu le limiter à *Lixus*, la célèbre, ce qui aurait fait perdre à ce Périple tout son sens. D'autres ont voulu y voir "l'éternelle" perfidie des Carthaginois, désireux de brouiller les pistes.

portant deux noms identiques, a semé le trouble dans les esprits. C'est cette confusion dans la tête même de Pline qui consiste à prendre des *Lixites* du sud, dont il ignore l'existence, pour les *Lixites* du nord, eux célèbres, qui lui a fait écrire:

*minus profecto mirentur portentosa Graeciae mendacia de his et amne Lixo prodita qui cogitent nostros nuperque paulo minus monstrifica quaedam de iisdem tradidisse, [...], quaeque alia Cornelius Nepos avidissime credidit*<sup>72</sup>

au sujet de l'autre *Lixus* bien éloignée de Tingi. C'est, aussi, en partie<sup>73</sup>, le fait de prendre la *Lixus* du sud, voisine des Pharusiens et des Ethiopiens (peuplades qu'on savait vivre au-dessus des Atlas) pour la *Lixus* du nord, dont on sait qu'elle fait face à *Gadeira*, que Strabon, après Artémidore, croit devoir rejeter ce qu'a rapporté Eratosthène<sup>74</sup>. C'est en voulant concilier entre ce qui est rapporté au sujet de la *Lixus* du nord et celle du sud, les croyant une et même ville, que l'auteur du périple de Pseudo-Scylax, s'est mis dans une situation inextricable que ne peut illustrer que la confusion de son texte quant à situer les toponymes<sup>75</sup>.

72. PLIN., *nat.*, v, 4.

73. Le chiffre 300 avancé comme étant le nombre de cités créées par les Phéniciens sur la côte de Libye (cfr. STRAB., xvii, 3, 3) doit aider à douter de l'information. D'ailleurs si l'on adopte ce chiffre, c'est l'idée de «villes» de 100 habitants chacune que l'on doit accepter en supposant, bien sûr, que tous les partants (30.000) sont arrivés sains et saufs à destination. Ce qui relève de l'impossible.

74. STRAB., xvii, 3, 8.

75. Cfr. PS. SCYL., 112.

